



WATER STORAGE TANK LIMITED WARRANTY

American Corporation, the warrantor, extends the following: LIMITED WARRANTY to the owner of this water storage tank.

If the glass-lined, cement or epoxy-lined storage tank shall prove upon examination by the warrantor to have leaked due to natural corrosion from potable water therein, during the first FIVE years after initial installation, the warrantor will at its option, repair it or provide a replacement tank of equivalent size and current American model. The warranty on the repair or replacement will be limited to the unexpired term of the original warranty. Galvanized and black steel tank warranty is restricted to tank leak at time of installation only.

ALL OTHER PARTS

If within ONE year after initial installation of this storage tank, any part or portion shall prove upon examination by the warrantor to be defective in material or workmanship, the warrantor will repair or replace such part or portion at its option.

CONDITIONS AND EXCEPTIONS

This warranty shall apply only when the storage tank is installed in accordance with local plumbing and building codes, ordinances, regulations and good industry practices. In addition, a temperature and pressure relief valve, approved by the American Society of Mechanical Engineers, must have been installed.

This warranty shall apply only when the storage tank is used:

- (1) at temperatures not exceeding 180°F;
- (2) at water pressure not exceeding the working pressure shown on the storage tank.
- (3) in the United States, its territories or possessions, and Canada.

Any accident to the storage tank, any misuse; abuse (including freezing) or alteration of it, any operation of it in a modified form will void this limited warranty.

SERVICE AND REPAIR EXPENSE

Under this limited warranty, the warrantor will provide only a repair or replacement of the tank or part thereof. The owner is responsible for all other costs. Such cost may include but are not limited to:

- a. Labor charges for removal or reinstallation of the storage tank or any component part;
- b. Shipping, delivery, handling, and administrative charges for forwarding the new storage tank or replacement part from the nearest distributor and return the claimed defective storage tank or part to such distributor;
- c. All cost necessary or incidental for any materials and/or permits required for installation of the replacement storage tank or part.

LIMITATION ON IMPLIED WARRANTIES

Limited warranties, including any warranty of merchantability imposed on the sale of this storage tank under state law are limited to one (1) year duration for the storage tank or any of its parts. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to you.

CLAIM PROCEDURE

Any claim under this warranty should be initiated with the dealer who sold the storage tank, or any other dealer handling the warrantor's products. If this is not practical, the owner should contact:

U.S. Customers

American Water Heater Parts Fulfillment
125 Southside Parkway
Franklin, TN 37068

Telephone: 1-800-527-1953
Email: www.hotwater.com

Canadian Customers

American Enterprises, Ltd.
P. O. Box 310
768 Erie Street
Stratford, Ontario N5A 6T3
Telephone: (519) 271-5800

- a.) The warrantor will only honor replacement with identical or similar storage tank or parts thereof which are manufactured or distributed by the warrantor.
- b.) Dealer replacements are made subject to in-warranty validation by warrantor.

DISCLAIMERS

NO OTHER EXPRESS WARRANTY HAS BEEN OR WILL BE MADE IN BEHALF OF THE WARRANTOR WITH THE STORAGE TANK OR THE INSTALLATION, OPERATION, REPAIR OR REPLACEMENT OF THE STORAGE TANK. THE WARRANTOR SHALL NOT BE RESPONSIBLE FOR WATER DAMAGE, LOSS OF USE OF THE UNIT, INCONVENIENCE LOSS OR DAMAGE TO PERSONAL PROPERTY, OR OTHER CONSEQUENTIAL DAMAGE. THE WARRANTOR SHALL NOT BE LIABLE BY VIRTUE OF THIS WARRANTY OR OTHERWISE FOR DAMAGE TO ANY PERSON OR PROPERTY, WHETHER DIRECT OR INDIRECT, AND WHETHER ARISING IN CONTRACT OR IN TORT.

- a. Some states do not allow the exclusion or limitation of the incidental or consequential damage, so the above limitation or exclusion may not apply to you.
- b. This warranty give you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.

Fill in the following for your own reference. Keep It! Registration is not a condition of warranty. The model and serial number are found on the storage tank rating plate.

Model No.: _____

Serial No.: _____

Date Installed: _____



GARANTIE LIMITÉE SUR LES RÉSERVOIRS D'EAU

American Corporation, le garant, offre la GARANTIE LIMITÉE ci-dessous au propriétaire du réservoir d'eau.

Si, au cours des CINQ premières années qui suivent son installation initiale, le réservoir à revêtement de ciment ou d'époxy présente une fuite confirmée après inspection par le garant et si cette fuite est attribuable à la corrosion naturelle causée par l'eau potable, le garant le réparera ou le remplacera, à son choix, par un nouveau réservoir American de taille équivalente et de modèle courant. La garantie s'appliquant au réservoir réparé ou au réservoir de remplacement se limitera alors à la période restante de la garantie d'origine. La garantie sur les réservoirs en acier galvanisé ou en acier noir se limite aux fuites qui pourraient survenir pendant l'installation du réservoir.

TOUTE AUTRE PIÈCE

Si, au cours de la PREMIÈRE année qui suit l'installation initiale du réservoir, une pièce présente, après inspection par le garant, des défauts de matériau ou des vices de fabrication, le garant s'engage, à son choix, à la réparer ou à la remplacer.

CONDITIONS ET EXCEPTIONS

La présente garantie ne s'applique que si le réservoir est installé conformément aux codes locaux de la plomberie et du bâtiment, aux ordonnances et règlements en vigueur ainsi qu'aux normes sectorielles. En outre, le réservoir doit être muni d'une soupape de décharge à sécurité thermique approuvée par l'American Society of Mechanical Engineers.

La présente garantie ne s'applique que si le réservoir est utilisé :

- 1) à une température maximale de 180 °F (82 °C);
- 2) à des pressions d'eau inférieures à la pression de service spécifiée sur le réservoir;
- 3) au Canada, aux États-Unis, ou dans leurs territoires ou possessions.

L'endommagement accidentel du réservoir, l'usage abusif, l'usage inappropriate (notamment en cas de dommages causés par le gel), la modification non autorisée, l'utilisation après modification ou la tentative de réparer des fuites du réservoir entraînent l'annulation de la garantie limitée.

FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION

Conformément à la présente garantie, la responsabilité du garant se limite à réparer le réservoir ou à fournir un réservoir de remplacement ou une pièce de rechange. Tous les autres frais sont à la charge du propriétaire. Ces frais peuvent inclure :

- a) les frais de main-d'œuvre pour la désinstallation ou la réinstallation du réservoir ou des pièces;
- b) les frais d'expédition, de livraison, de manutention et d'administration pour l'acheminement à partir du distributeur le plus proche du nouveau réservoir ou des pièces de rechange, de même que les frais de retour du réservoir ou de ses éléments défectueux au distributeur;
- c) tous les frais directs ou indirects relatifs aux matériaux et/ou permis nécessaires pour l'installation du réservoir ou des pièces de rechange.

LIMITES DES GARANTIES IMPLICITES

Les garanties implicites, y compris la garantie de qualité marchande imposée par les lois locales (province ou État) à la vente du réservoir, se limitent à une période d'un an pour le réservoir et ses pièces. Comme certaines provinces ou certains États interdisent de limiter la durée d'une garantie implicite, les présentes limites peuvent ne pas s'appliquer.

DEMANDE DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT

Toute demande de réparation ou de remplacement en vertu de la présente garantie doit être adressée au fournisseur du réservoir ou à tout autre détaillant chargé de la vente ou de l'entretien des produits du garant. Si cela n'est pas possible, le propriétaire doit alors communiquer avec :

Aux États-Unis

Services des pièces d'American Water Heater
125 Southeast Parkway
Franklin, TN 37068
Téléphone : 1 800 527-1953
Internet : www.hotwater.com

Au Canada

American Enterprises Ltd.
C.P. 310
768, rue Erie
Stratford (Ontario) N5A 6T3
Téléphone : 519 271-5800

- a) Pour le remplacement, le garant s'engage à fournir un réservoir ou des pièces de rechange identiques ou semblables, qu'il fabrique ou distribue lui-même.
- b) Les pièces de remplacement soumises par le détaillant doivent être autorisées par le garant durant la période de garantie.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

AUCUNE GARANTIE EXPRESSE RELATIVE AU RÉSERVOIR OU À L'INSTALLATION, AU FONCTIONNEMENT, À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE CELUI-CI N'EST OU NE SERA ACCORDÉE AU NOM DU GARANT. LE GARANT N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'EAU, DE LA PERTE D'UTILISATION DE L'APPAREIL, DES INCONVÉNIENTS, DES PERTES OU DES DOMMAGES TOUCHANT LES BIENS PERSONNELS NI DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT. LE GARANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE, EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU AUTREMENT, DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS CAUSÉS AUX PERSONNES OU AUX BIENS, PEU IMPORTE QUE CES DOMMAGES SOIENT DE NATURE CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE.

- a) Les restrictions ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas dans les provinces ou États qui n'autorisent pas l'exclusion ou la restriction des dommages consécutifs ou indirects.
- b) La présente garantie confère au propriétaire certains droits auxquels peuvent s'en ajouter d'autres selon l'État ou la province de résidence.

Entrer les renseignements demandés ci-dessous et conserver le document pour consultation. L'inscription auprès du fabricant n'est pas une condition de la garantie. Le numéro de modèle et le numéro de série sont inscrits sur la plaque signalétique du réservoir.

No de modèle : _____

N° de série : _____

Date d'installation : _____